

#CARREMENT
CARREL

Séances de sensibilisation à la problématique de l'illettrisme. Quand les élèves de BTS en Economie sociale et familiale 2^{ème} année forment les 1^{ère} année

Janvier 2019

Depuis quatre ans, le lycée Carrel participe à la dynamique des Journées nationales d'action contre l'illettrisme en proposant aux élèves de travailler sur l'expo-quiz « illettrisme, parlons-en ! ». Les contenus de ce support de sensibilisation, développé par l'ANLCI avec Le Moutard, sont travaillés en amont par les groupes d'élèves, et les panneaux affichés dans l'enceinte de l'établissement pendant la semaine du 8 septembre. Sous l'impulsion de la professeure Isabelle Térance, avec l'appui de la documentaliste Brigitte Polo, ce projet se poursuit et s'étoffe d'année en année, pour s'inscrire pleinement dans le programme pédagogique des étudiants de première et deuxième année du BTS ESF.

Il s'inscrit également dans le cadre du plan régional de prévention et de lutte contre l'illettrisme, et la correspondante ANLCI pour Auvergne Rhône Alpes Anne Mességué intervient pour animer des séances de sensibilisation en amont. S'appuyant sur l'intérêt de cette action, un déploiement sera proposé à d'autres formations du secteur sanitaire et social au sein du futur plan régional de lutte contre l'illettrisme 2019/2021, et en lien avec l'une des actions du CPRDFOP¹ Auvergne Rhône Alpes.

Ainsi, pour ces futurs professionnels du champ social, cette découverte et approfondissement des problématiques de l'illettrisme peut permettre de se préparer à repérer et orienter plus efficacement les usagers des services qu'ils seront en charge d'accompagner.

En effet, ces élèves dans leurs pratiques professionnelles seront amenés à côtoyer des familles, des parents, confrontés pour certains à des situations de grande difficulté avec les compétences de base, qui peuvent gêner l'accès aux services auxquels ils ont droit, et les freiner dans la bonne gestion de la scolarité de leurs enfants, du budget familial, des démarches du quotidien.

Cette année, les élèves de deuxième année se sont emparés du thème par petits groupes, avec l'objectif de présenter un court module de sensibilisation aux élèves de première année, ponctué de mises en situation, de jeux, de vidéos, pour englober plusieurs facettes de cette situation :



De quoi parle-t-on lorsque l'on parle d'illettrisme ? Que disent les chiffres en France ? Comment s'organise l'action dans notre pays ? Comment mieux identifier une possible situation d'illettrisme, trouver les mots justes, guider vers une solution adaptée selon les profils des personnes ?



Les présentations se sont déroulées le 15 novembre 2018 au Lycée Carrel, et se sont appuyées sur les ressources proposées par l'ANLCI et ses partenaires : vidéos de sensibilisation, campagnes d'information diffusées pendant les JNAI, autour du mot d'ordre « Face à l'illettrisme, vous n'êtes pas seuls », à l'aide de contacts et ressources trouvés sur le portail anlci.gouv.fr, etc.

Des conseils, des recommandations viennent ponctuer les échanges : « Face aux personnes que vous allez côtoyer, vous pourrez peut-être noter la récurrence de certains indices, des comportements parfois « en retrait », dans la vie de tous les jours, à l'école, des oublis de lunettes, des difficultés à produire des notes écrites, ... »

¹ Contrat de Plan Régional de Développement de la Formation et de l'Orientation Professionnelles

« Attention, ces difficultés ne « se voient pas sur leur tête ». **Les personnes confrontées à l'illettrisme sont souvent très créatives, car elles doivent se débrouiller tous les jours face à des situations qui nécessitent l'usage de la lecture, de l'écriture, du calcul, ou face au numérique. Il est difficile pour elles de changer de repères, de varier dans le quotidien, de s'adapter aux transformations. On peut donc être très utiles en tant que travailleurs sociaux, dans la façon dont on va parler à ces personnes.** Il est important de pouvoir trouver les mots pour leur expliquer qu'elles peuvent être aidées, à tout âge.

Un élève précise : « Beaucoup de ces personnes doivent se reposer sur les autres, leurs proches, leurs enfants, ce n'est confortable ni pour les uns ni pour les autres, et chacun doit trouver sa juste place. **C'est pourquoi nous devons créer en tant que professionnels ce climat de confiance, et ne pas arriver de façon trop abrupte avec nos règles, nos normes liées au travail social, mais nous assurer que tout est bien compris, que les informations essentielles sont entendues** ».



Les campagnes de l'ANLCI font l'objet d'analyses, d'appréciations diverses, et la campagne présentant en 2017 des binômes de façon anonyme, sous l'angle « *avant leur rencontre, l'un d'entre eux pensait ne pas pouvoir faire...* » est particulièrement appréciée. « **C'est élégant de ne pas avoir pointé sur les affiches les personnes concernées, de ne pas stigmatiser. De façon générale, l'ANLCI emploie toujours des personnes concernées, pas des « modèles », pour porter une parole qui soit la plus fidèle possible** ».

Chacun prend note des ressources qui sont à disposition, prévoit de suivre le module de formation en ligne sur www.anlci-elarning.com, enregistre les contacts utiles sur les territoires, comme les Centres Ressources Illettrisme, et repart plus conscient qu'auparavant de ces situations particulières, qui peuvent entraver le quotidien, mais « **attention, on peut sortir de l'illettrisme, ne l'oublions pas !** »



CONTACT : Isabelle Térance,
à gauche sur la photo,
professeure de Sciences Humaines
iterence@carrel.fr
A droite, Brigitte Polo, documentaliste

#CARREMENT

CARREL

119, rue Boileau - 69006 Lyon - www.carrel.fr

Contact correspondante régionale ANLCI /
Préfecture de la région Auvergne-Rhône-
Alpes / Secrétariat général pour les
affaires régionales : Anne MESSEGUE,
@ anne.messegue@auvergne-rhone-
alpes.gouv.fr

